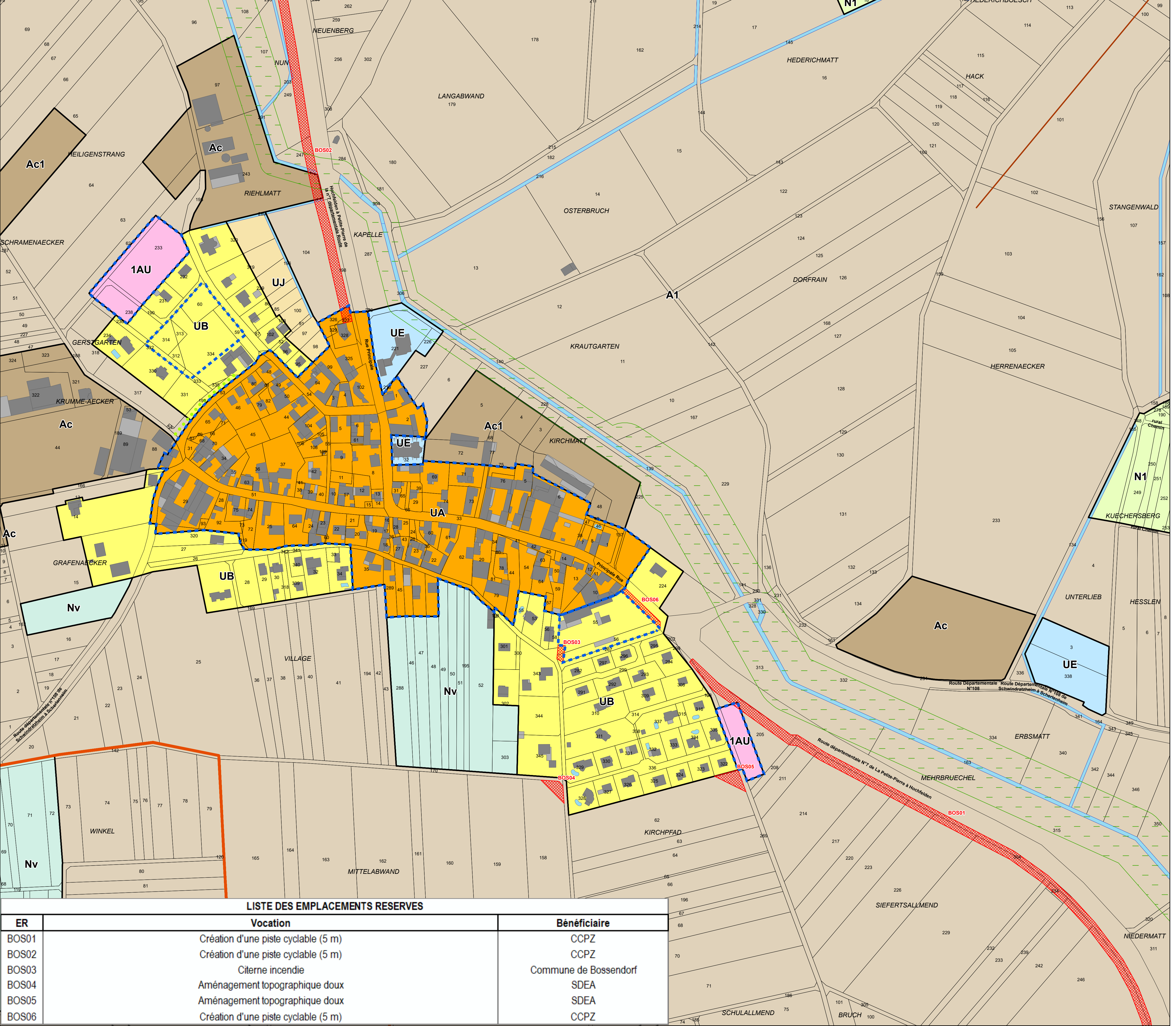




conduite d'études :
OTE Ingénierie
Géomètre Expert ANDRES

maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du
Pays de la Zorn

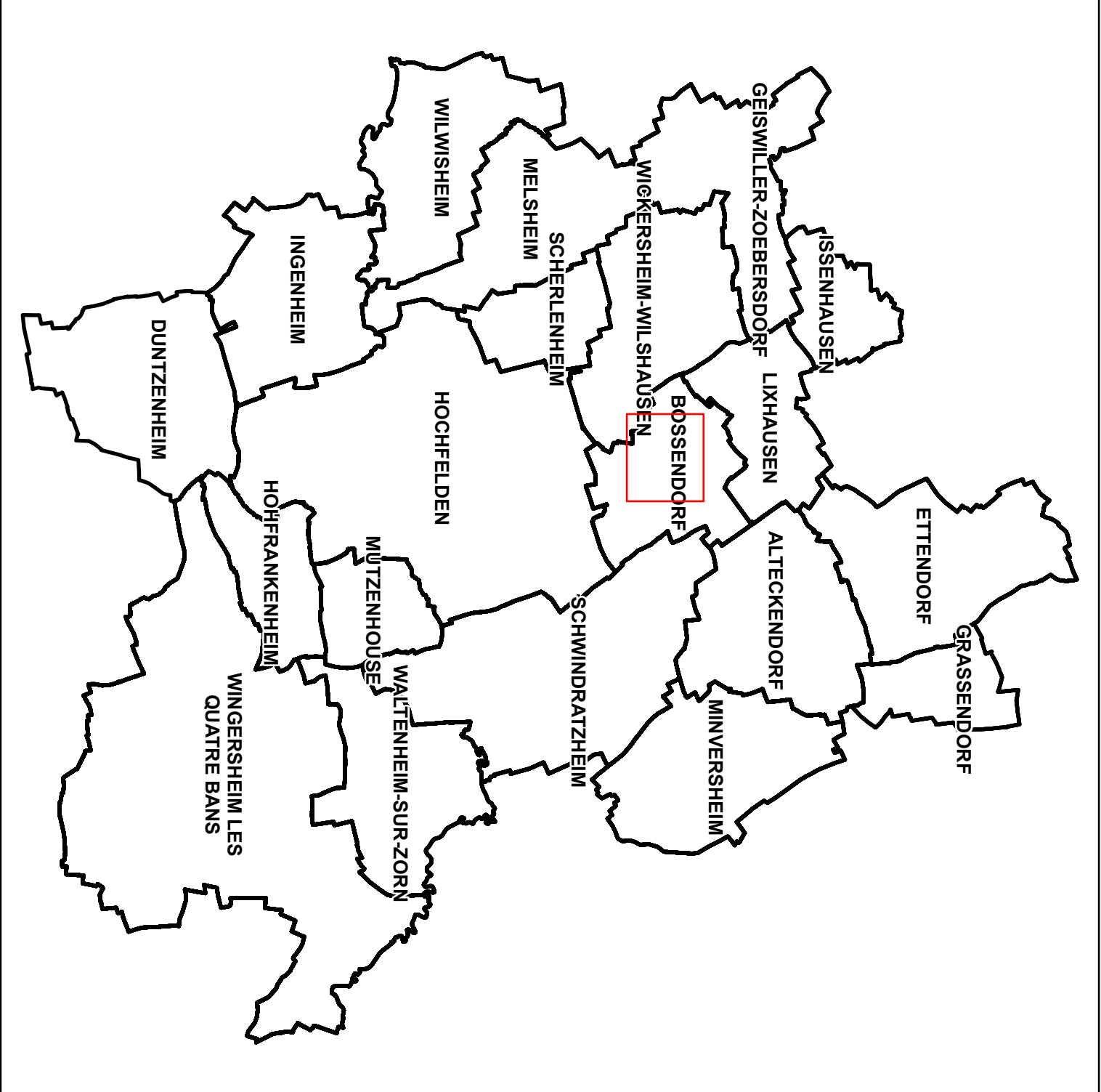
**Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal**

REGLEMENT GRAPHIQUE
Commune de Bossendorf

PLU APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire
en date du 19 décembre 2019

A Hochfelden, le 20 DEC. 2019
M. Bernard Freund, le Président.



ligne de crête

élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme

élément de continuité écologique et trame verte et bleue

secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation

élément de continuité écologique et trame verte et bleue

secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation

élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique, au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme

ligne de crête